

FICHE D'INSCRIPTION



Le pédibus est un système d'entraide entre adultes bénévoles. Son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun. Il est organisé par l'APEL Saint Joseph.

Pour l'année 2017-2018, la ligne de Pédibus retenue est un départ à 8h15 précise (dans la mesure du possible les enfants seront accueillis à partir de 8h05) :

- Les **Lundis et Jeudis devant la mairie**
- Les **Mardis et Vendredis devant la mairie (pour le moment)**. *Ce départ sera peut être déplacé suite à la mise en place du marché place de la mairie qui devrait générer un manque de places de stationnement aux abords de la mairie.*

Les enfants sont accompagnés jusqu'à l'école avant 8h30: entrée grande cour pour les primaires et jusque dans les classes pour les maternelles.

PARENT 1 – Nom Prénom :

Tel : Mail :

Parent 2 (facultatif, à renseigner si un deuxième parent doit être destinataire des échanges liés au pédibus)

Nom Prénom :

Tel : Mail :

Noms Prénom des enfants / Classe

1)...../.....

2)...../.....

3)...../.....

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Participation régulière des parents (si possible), merci d'indiquer les jours disponibles : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Pour les participations ponctuelles, un planning est partagé. Le lien vous sera communiqué après votre inscription.

Il est demandé aux parents d'installer l'application Whatsapp sur leur smartphone. Nous privilégierons les échanges quotidiens via un groupe Whatsapp dédié. (Aléas, demande de remplacement etc...)

Il faudra un minimum de 3 parents accompagnateurs par jour + 1 en back up (en cas d'absence de dernière minute).

CHARTRE

Cette charte est établie dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme mode de déplacement et de minimiser la présence d'automobiles aux abords de l'École

RESPONSABLE DE LIGNE : Boris Collignon

Article 1 : Confiance/Engagement

Je m'engage à gérer la ligne de pédibus pour laquelle je suis référent (horaires, planning accompagnateurs, arrêts) et à répondre aux demandes des parents et des accompagnateurs. J'ai conscience que je suis le garant du bon fonctionnement du pédibus.

Lors de l'organisation du planning des accompagnateurs, je prends en compte le nombre de trajets déjà réalisés afin d'être équitable, ainsi que les remarques des parents concernant d'éventuels dysfonctionnements. Je peux refuser un parent accompagnateur qui ne respecte pas la charte d'engagement.

Article 2 : Accueil/Sécurité

Je m'engage à respecter les normes d'accompagnements au niveau du planning des accompagnateurs ainsi que les distances requises pour la création d'une ligne.

En cas de problème, je peux exclure un accompagnateur ou une famille qui ne respecte pas la charte d'engagement. Cette exclusion devra être justifiée et notifiée aux personnes concernées au moins 15 jours avant, et ne devra avoir lieu qu'après plusieurs avertissements.

Article 3 : Responsabilité

Je dois effectuer les changements sur ma ligne en prenant en compte le bien-être des enfants.

Le pédibus fonctionnera par tout temps sauf exception. La décision du maintien du pédibus me revient et je tiens informé les parents via le groupe Whatsapp dédié d'une éventuelle suspension.

Charte (suite)

ENFANTS et leurs PARENTS

Article 1 : **Confiance/Engagement**

J'autorise les accompagnateurs du pédibus à amener mes enfants à l'école. Je m'engage à faire confiance aux accompagnateurs dans la gestion du trajet de chacun de mes enfants.

Article 2 : **Accueil/Sécurité**

Je m'engage à respecter les horaires du pédibus, à amener mes enfants inscrits à l'arrêt souhaité, et à attendre la prise en charge par un accompagnateur. Je les équipe en fonction des conditions météorologiques et je vérifie qu'ils portent correctement leur **gilet fluorescent** (obligatoire pour la participation au pédibus)

J'autorise les accompagnateurs à contacter les services de secours (SAMU, pompiers, etc...) pour prendre en charge mes enfants en cas d'incident.

Article 3 : **Responsabilité/Engagement**

Le pédibus étant basé sur une démarche solidaire et bénévole, les parents à tour de rôle, assurent le rôle d'accompagnateur au moins 1 fois par semaine. Dans l'impossibilité de remplir cette fonction, je m'engage à trouver un remplaçant (ex : nourrice, grands-parents...).

J'ai conscience que les accompagnateurs ne sont pas responsables du trajet arrêt de ligne-domicile des enfants.

En cas d'absence, je préviens via le groupe whatsapp et/ou je contacte la responsable de ligne.

J'atteste être couvert par mon assurance responsabilité civile et multi-risques pour l'année scolaire où mes enfants prennent le pédibus, ainsi que mes enfants inscrits.

Je suis conscient que je reste le seul responsable du comportement de mes enfants.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés aux accompagnateurs comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Je m'engage à faire respecter par mes enfants les consignes données par les accompagnateurs du pédibus à savoir :

- l'enfant doit respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité .
- l'enfant doit attendre à son arrêt jusqu'à ce que le pédibus l'accueille dans le groupe.
- l'enfant doit se ranger et écouter ce que les accompagnateurs disent.
- l'enfant doit marcher calmement sans gêner les autres, en gardant sa place dans le groupe pendant le trajet.
- l'enfant doit respecter le règlement énoncé par les accompagnateurs .
- l'enfant, arrivé à l'école, doit attendre que l'accompagnateur lui donne l'autorisation de rentrer dans la cour .
- l'enfant doit porter son sac convenablement et ne pas apporter d'objets encombrants (grands doudous, jouets, etc.). Ceci pour sa sécurité et celle des autres.

PARENTS ACCOMPAGNATEURS

Article 1 : **Confiance/Engagement**

Je m'engage à répondre à la confiance que placent en moi les parents qui me confient leur(s) enfant(s) sur la ligne du Pédibus.

Article 2 : **Accueil/Sécurité**

Je m'engage à recevoir avec bienveillance les enfants inscrits à la ligne que j'encadre et à créer un climat de sécurité. Je dois prendre en charge uniquement les enfants inscrits au pédibus. Je respecte les horaires du pédibus et le code de la route.

En aucun cas, je ne dois emprunter un autre chemin que celui prévu par le responsable de ligne (sauf cas de force majeure), modifier les horaires ou utiliser un autre mode de transport (à pied uniquement).

Le groupe sera encadré par a minima deux accompagnateurs, un à l'avant et un autre à l'arrière selon les modalités d'encadrement.

Je ne dois pas attendre les retardataires au départ; le pédibus fonctionne comme un vrai bus, horaires et trajet fixes.

Lors du trajet, je contrôle tout au long du chemin le nombre d'enfants et je m'assure qu'ils marchent deux par deux et portent leur **gilet fluorescent** (nouveau : obligatoire pour la participation au pédibus).

Arrivé à l'établissement, j'accompagne les enfants de la maternelle jusqu'à leur classe et ceux du primaire jusqu'à l'entrée de l'école.

En cas d'accident, je m'engage à contacter les services de secours et à prévenir les parents ainsi que l'école et l'APEL.

Article 3 : **Responsabilité**

En cas d'imprévu me mettant dans l'indisponibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire et le jour convenus sur le planning, je m'engage à l'indiquer sur le groupe Whatsapp dédié afin de trouver un(e) remplaçant(e) dans la mesure du possible et prévenir mon responsable de ligne.

En cas de désinscription, je dois le signaler au responsable de ma ligne.

J'honore mes engagements durant les 15 jours suivant ma demande afin de trouver un remplaçant.

Signature des Parents :

Signature des Enfants :

Date :